

Bayonne, le 10 Novembre 2015

**PROCES-VERBAL  
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FFPB  
BAYONNE - 11 Avril 2015**

Le Président de la FFPB, ouvre la séance à 9h30 en souhaitant à tous, la bienvenue à cette assemblée générale ordinaire.

Il remercie Le Département des Pyrénées Atlantiques d'avoir mis à notre disposition la salle *Bakea* pour la tenue de l'assemblée générale ordinaire 2015.

Le Président remercie les élus présents et tous les protagonistes de la pelote. Puis il présente les invités (ici présents) :

Madame Agnès DUHART –Mairie de Bayonne, Adjointe aux Sports pour Tous et Loisirs.  
Madame Marie Claire LESBATS -Directrice Départementale UNSS64 Pays Basque représentant le Directeur National de l'UNSS M. Laurent PETRINKA.

Monsieur François MAITIA –Vice-Président du Conseil Régional d'Aquitaine, représentant le Président du Conseil Régional d'Aquitaine M. Alain ROUSSET.

Monsieur Claude LABAN –Directeur Départemental de la Jeunesse et des Activités Sportives.

Et cite les personnes excusées :

- Monsieur Patrick KANNER, *Ministre des Sports,*
- Monsieur Thierry BRAILLARD, *Secrétaire d'Etat aux Sports,*
- Monsieur Thierry MOSIMANN, *Directeur des Sports au Ministère des Sports,*
- Monsieur Dominique CHARRE, *Sous-directeur de la vie fédérale et du sport de haut niveau au Ministère des sports*
- Monsieur Jean-François GUILLOT, *Président du CNDS,*
- Monsieur Denis MASSEGLIA, *Président du Comité National Olympique Sportif Français,*
- Monsieur Jean Michel SAUTREAU, *Président National de l'USEP,*
- Monsieur Patrick BAHEGNE, *Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale,*
- Monsieur Franck HOURMAT, *Directeur Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale,*
- Monsieur Philippe ETCHEVERRIA, *Chef du pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative à la Direction Départementale Cohésion Sociale 64,*
- Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, *Maire de Bayonne,*
- Monsieur Jean-Jacques LASSERRE, *Sénateur des Pyrénées Atlantiques,*
- Monsieur Georges LABAZEE, *Sénateur des Pyrénées Atlantiques,*
- Madame Frédérique ESPAGNAC, *Sénatrice des Pyrénées Atlantiques,*
- Monsieur Xavier CAZAUBON, *Président de la Fédération Internationale pelote basque,*
- Monsieur Julian GARCIA ANGULO, *Président Fédération Espagnole de pelote basque,*

Les Présidents des clubs Biarritzarrak–Biarritz, Eskuz-Esku Béguios, Uhaldean-Bardos, Lehunztarrak-Lahonce, Arbonnarrak-Arbonne, La Guicheuse-Guiche, Urrunarrak-Urrugne, Etoile Sportive Gimontoise-Gimont et Pelotari Club Aturin-Aire Sur Adour se sont également excusés.

### Les Ligues :

Il remercie les Présidents de ligues de leur présence :

Jean Michel GARAYAR	: Pays Basque
Alain DASSE	: Landes
Gilles LOLIBE	: Béarn
Michel GOYENETCHE	: Ile de France
Peyo GARAICOECHEA	: Côte d'Argent
Philippe MAUMET	: Midi-Pyrénées
Frédéric MOUNITCHY	: Ile de La Réunion
Bernard LACOSTE	: Aquitaine

#### Excusés

Jean Christophe VISENTIN	: Provence Alpes Côte d'Azur Corse
Jean Marie CARRARA	: Nord Pas de Calais
Léo HARAN	: St-Pierre et Miquelon

### Liste des Décès

Le Président, Lilou Echeverria demande d'abord un temps de silence pour ceux qui nous ont quittés, tandis que défilent sur l'écran les portraits des défunts de l'année.

### Appel des Représentants des Ligues et des Clubs

Les listes d'émargement font apparaître le nombre de voix suivant (ligues + clubs) :

	<u>A.G.O.</u>
Pays-Basque	298
Landes	170
Béarn	132
Ile de France	29
Côte d'Argent	94
Midi-Pyrénées	91
Provence Alpes Côte d'Azur Corse :	23
Ile de La Réunion	6
Nord	13
St Pierre et Miquelon	0

Soit un total de **856 voix**

Le quorum **663 voix** étant atteint, l'assemblée générale ordinaire peut se dérouler normalement.

### Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du 22 Mars 2014

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire et de l'assemblée générale ordinaire du 22 mars 2014 sont approuvés à l'unanimité.

## Validation des Résultats Sportifs 2014

Validation des résultats sportifs FFPB sur les 135 championnats organisés.

Vote : Contre : 5 - Abstention : 1 - Pour : 850 voix.

Les résultats sportifs sont approuvés.

## Rapport Moral

Le Président Lilou Echeverria présente le rapport moral de l'année écoulée (Cf. plaquette de l'A.G. 2015).

Il rappelle que son équipe a été élue il y a deux ans et que, depuis, certaines actions ont été bien menées tandis que d'autres sont encore à l'état embryonnaire. Un diaporama permet à l'assistance de suivre le discours sur écran.

Vote : Contre : 5 - Abstention : 82 - Pour : 769 voix.

Le rapport moral est approuvé.

## Rapport d'Activités

Le Secrétaire général, M. Roland Dufourg, présente le rapport d'activités illustré de photos. Toutes les compétitions nationales ont leur place, amateurs, comme professionnels. Les participations des équipes françaises aux compétitions internationales sont évoquées.

Les arbitres et délégués sont remerciés. La présentation de l'organisation des Coupes d'Europe des clubs est l'occasion de saluer le travail remarquable d'Alain Lassalle. Les partenaires, USEP, UNSS, ZABALKI permettent la pratique de la pelote en milieu scolaire, même dans des départements où il n'y a pas de ligue de pelote. Les installations inaugurées en 2014 sont énumérées. Elles constituent, pour certaines, des réalisations de grande envergure. Il y a eu plusieurs homologations de matériel, preuves de la vitalité de la pelote.

D'autres activités fédérales retiennent l'attention, comme le Handi-Sport ou Sport Adapté et le Pass'Pelote.

Les partenaires privés (64, Lacoste, BAB2, MMA, Renault et Ossau Iraty) sont remerciés ainsi que les partenaires institutionnels (Ministère, Conseil Régional, Conseil Départemental). M. Roland Dufourg termine son rapport par une citation de Jean Haritschelhar : « Goazen Aintzina - Allons de l'avant ».

Suite à cet exposé, M. Max Vianes, Président du Toulouse Olympique Aérosportive Club (T.O.A.C) fait remarquer que, normalement le rapport d'activité et le rapport moral doivent parler de tous les problèmes de la Fédération et que ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Intervient alors Madame Lise Daujam, Présidente du Toulouse Athlétique Club (T.A.C), qui représente aussi deux clubs, le Stade Toulousain et U.S. Aviation Latécoère Toulouse, dont elle a la protraction. Elle est étonnée qu'on ne lui ait pas demandé précédemment pourquoi elle votait contre le rapport moral. C'est le problème de la FFPB avec le Directeur Technique National qui motive ses votes. Elle demande des explications.

Le Président, lui répond que dans son club T.A.C il y a une Présidente, un Secrétaire et un Trésorier et qu'elle n'a donc pas les problèmes de la plupart des clubs ici présents, qu'en particulier elle n'a pas la préoccupation d'organiser des déplacements et des convocations, car elle n'a aucune équipe en championnat alors que le club existe depuis 1947. Puis il expose les faits liés au DTN pour l'année 2014 dont il est ici exclusivement question. En octobre, il a reçu le DTN, ici présent, pour lui faire part de son mécontentement après les Championnats du Monde. Il précise que le problème durait depuis longtemps car ils avaient fixé ensemble, des missions, qui hélas n'ont pas été suivies d'effet. Il comprend les difficultés que le DTN a pu vivre. Cela n'a été simple pour personne. Il n'a rien à ajouter.

Le Président donne la parole au DTN, M. Jacques Pla.

Le DTN indique qu'il a traversé des moments pas simples comme l'a dit le Président. Il sait que le Poste de DTN n'est pas un poste à vie. Les décisions seront acceptées et il ne les remet jamais en question. On est dans la même famille, on partage la même passion.

S'adressant au Président il ajoute qu'il n'a aucun problème avec lui. 2014 s'est conclu par un Comité Directeur (CD) en date du 29 novembre, où il a été stipulé que Président et DTN allaient repartir sur un projet commun et qu'il y aurait dans la presse une communication où des explications seraient données par les deux. Puis ces paroles n'ont pas été mentionnées dans le PV du CD.

Le Président informe que le rectificatif a été fait et que M. Jacques Pla dit vrai. Thierry Larralde s'est exprimé au nom de Jacques Pla au dernier Comité Directeur et sa remarque a été prise en compte.

Vote : Contre : 5 - Abstention : 82 - Pour : 769 voix.

Le rapport d'activités est approuvé. Le Président remercie tous ceux qui ont voté pour.

### Rapport Financier et approbation des comptes 2014

Le rapport financier est d'abord présenté par le Trésorier général M. Christian Marris. Il annonce que le résultat 2014 s'améliore à nouveau. La première redevance à la Ligue de pelote du Pays Basque pour le logiciel compétitions et le règlement pour la paroi mobile, commandée par l'équipe du mandat précédent, ont été pris en compte. L'effort continue, sans toucher aux pelotaris. Avec cet exercice, les capitaux propres reviendront à un niveau positif, la FFPB sort d'une situation dégradée où elle se trouvait. Elle entre dans une situation financière dite fragile selon les indicateurs du Ministère.

De plus, FFPB Communication (FFPB Com.) dont la situation était fragile en 2012, est passée à une situation bonne en 2014. On peut envisager une reversion de dividendes à la FFPB, pour la 2ème fois de son histoire, sachant que c'était le but de la création de cette filiale de la FFPB.

M. Jean Superville, Trésorier adjoint, après avoir salué l'assemblée, complète cette intervention par des tableaux projetés sur écran et qu'il commente afin d'être le plus clair et le moins rébarbatif possible.

Il veut donner quelques précisions chiffrées pour le développement du haut niveau et toute l'implication de la FFPB à ce sujet.

Il fait le point, à mi-mandat, pour l'association FFPB, pour FFPB Com. et pour le Centre National de Formation (CNF). Le diaporama donne les comptes de résultats sur ces trois domaines. FFPB Com. a un compte de résultats positifs et le CNF aussi. Les diagrammes commencent à reprendre un peu de couleur, déclare M. Jean Superville tout en précisant que les comptes de la FFPB figurent en détail sur le site. Il en a repris quelques éléments qu'il pense significatifs :

#### *Au niveau des Produits*

Les licences et entrées des compétitions sont insuffisantes pour faire vivre la FFPB, qui reçoit aussi une aide ministérielle, d'autres subventions et du mécénat.

#### *Au niveau des Charges d'Exploitation*

Il rassure l'assemblée, il n'y aura pas de reliquat à venir : toutes les dépenses sont réglées, y compris la paroi mobile commandée par l'équipe fédérale précédente dont le coût est de 14.261€.

Les rétrocessions aux ligues apparaissent ainsi que les versements pour les Pôles.

Sur le magazine Pilota, une grande économie a été faite. Pilota continuera avec M. Jean Superville comme directeur de publication. Il remercie son équipe et il recevra avec plaisir les demandes de publications d'articles.

Salaires et charges sont mentionnés.

Au niveau des charges, un effort a été fait pour les diminuer.

Par ailleurs, il remercie le Président pour l'effort considérable effectué au niveau de la recherche de partenariat avec l'aide de Cindy Hervé.

Au final, le résultat est excédentaire.

Ce bilan semble intéressant. L'équipe fédérale est contente car la FFPB revient de très loin. Il faudra continuer dans cette voie de rigueur et d'économie. M Jean Superville s'en explique dans sa deuxième intervention qui fait le point à mi-mandat.

De nouveaux diagrammes indiquent l'évolution.

Un sérieux travail a été fait au niveau de FFPB Com.

Les résultats du CNF étaient négatifs en 2012 et positifs ensuite.

Les fonds propres, soit ceux dont on dispose ont suivi l'évolution suivante :

-24.727 € en 2012.

-15.752 € en 2013.

+14.653€ en 2014.

M. Jean Superville juge que ce n'est pas suffisant et qu'il faudra encore améliorer les fonds propres de la FFPB, au vu de son budget annuel.

Au niveau de la solidité financière, les évolutions en pourcentages sont données par la lecture des taux successifs pour 2012, 2013 et 2014. En fait, l'effort commencé en 2013 se poursuit.

#### *Au niveau du SOUTIEN Ministériel*

Il représente 22,6 % du budget fédéral et il accuse une baisse.

S'adressant à tous les présidents de clubs, de ligues, et à tous les invités, M. Jean Superville veut faire découvrir l'aide apportée par la FFPB, notamment en ce qui concerne le haut niveau.

L'aide concerne de fait quatre axes définis avec le Ministère :

1. Promotion du sport pour le plus grand nombre
2. Développement du sport de haut niveau
3. Protection des sportifs
4. Accompagnement vers l'emploi et la formation.

Dans le cadre 1, nous retrouvons les aides de la FFPB à l'USEP, à l'UNSS, à ZABALKI (Sport universitaire), l'achat de matériel et kits pédagogiques, le Pass'Pelote, les rassemblements de féminines, la pratique en milieu scolaire et les stages.

A la subvention ministérielle de 42.879€, la FFPB a ajouté 20.000€ sur ses fonds, pour arriver aux 62.800€ réalisés sur cet axe 1.

Dans le cadre 2, l'aide se monte à 224.821€, dont les aides personnalisées, les indemnités pour le DTN, les Pôles France, le Haut niveau.

Le réalisé est de 277.175 €, l'aide spécifique de la part de la FFPB s'établit à hauteur de 52.354€.

Dans le cadre 3, sur 26.000€ reçus du Ministère 24.000€ ont été réalisés. Ce domaine est difficile à maîtriser car les factures arrivent à la fin.

Dans le cadre 4, le Ministère a donné 5.000€ pour les actions de formation.

En synthèse, sur 273.700€ donnés, le réalisé est de 368.975€. L'implication fédérale pour le Haut Niveau n'est donc pas anodine 95.275€.

En conclusion, voilà deux années avec des résultats positifs et, au final, une situation qui s'améliore mais reste fragile. Le défi est de faire en sorte que la FFPB, ayant retrouvé une situation financière satisfaisante, puisse avoir les moyens de ses ambitions politiques.

M. Max Vianes intervient alors. Il trouve que c'est bien. Il n'y a pas eu de telle présentation en assemblée générale par le passé. C'est clair et apprécié.

La parole est alors donnée au Commissaire aux comptes.

Le représentant du Cabinet Poussou certifie que les comptes annuels sont conformes et donnent une image fidèle et sincère de la situation de la FFPB. Il reprend les formules ad hoc puis il remercie l'ensemble de l'équipe pour sa disponibilité et sa compétence.

A la fin des comptes, sont valorisés des éléments du bénévolat, seule différence avec l'an passé. C'est une nouvelle information qui ne remet pas en cause l'opinion émise par le cabinet.

Vote : Contre : 5 - Abstention : 1 - Pour : 850 voix.

Le rapport financier est approuvé.

## Budget Prévisionnel 2015

La parole est donnée au Responsable de la commission des finances, M. Thierry Casteres sur le Budget Prévisionnel 2015. Il reprend les grandes missions du Ministère. Un montant de 1.098.091€ était prévu :

- Au niveau des recettes les licences (600.000€) et la subvention ministérielle (272.700€) représente 80%.
- Concernant les dépenses le haut niveau représentera 25%, le médical 2%, les aides au développement de la pelote basque 6%, les compétitions nationales 13%, et le fonctionnement général 54%.

Vote: Contre : 5 - Abstention : 1 - Pour : 850 voix.

Le budget prévisionnel est adopté.

## Modification du Règlement Intérieur et Financier

Le Secrétaire général M. Roland Dufourg présente les modifications des règlements :

Règlement intérieur : voir documents reçus avec la convocation.

Art. 38 Règlement financier : pénalités pécuniaires : des précisions sont apportées quant aux forfaits. Les résultats ne rentrent pas à temps. Comme dans d'autres ligues il y aura une pénalité, de 16€ (comme Ligue de pelote du Pays Basque). Il faut de la rigueur, en effet les responsables se sont trouvés dans l'impossibilité de réaliser des calendriers pour cause de résultats non envoyés.

Art.39 Règlement financier : droits d'extension et de mutation. Le Président a demandé que les tarifications soient revues à la baisse. Les frais de dossier, par exemple, sont dus au travail des secrétaires des ligues, et de la FFPB. Ils sont nécessaires.

Chacun connaît ou est censé connaître les propositions de modifications reçues à temps.

Les modifications sont votées à l'unanimité.

## Election d'un membre du Comité Directeur (Escutary E) et d'un membre associé (Abeberry JP)

M. Edouard Escutary, qui est le premier non élu sur la liste de M. Lilou Echeverria, viendra remplacer au Comité Directeur M. Alain Lassalle, décédé, si l'Assemblée en est d'accord.

Cette nomination est votée à l'unanimité et saluée par des applaudissements.

Le Président souhaite nommer un nouveau membre associé. Il s'agit de M. Jean Pierre Abeberry qui remplace M. Pierre Fourneau, ce dernier ayant eu des ennuis de santé. Cette nomination est votée à l'unanimité. Des applaudissements retentissent.

## Intervention du Directeur Technique National

La Parole est donnée à M. Jacques Pla DTN. Il salue l'assistance. Il veut profiter de ce temps pour faire une demande, à savoir que l'on puisse mettre sur le site les missions et rôles de la DTN conformément aux lois. Cela permettrait d'éclaircir les missions de chacun et de cadrer les rôles. Le DTN est responsable de la politique du haut niveau, et, en tant qu'agent de l'Etat, il participe à la mise en place de la politique ministérielle.

En conséquence, le haut niveau prend une grande place dans les missions des cadres techniques. Le DTN rappelle l'existence des pôles, pôles espoirs et des deux structures associées. Pour une fédération, c'est déjà très beau comme résultat. Il rend hommage à ses prédécesseurs DTN et Présidents pour ce résultat. C'est très difficile d'obtenir la reconnaissance de sport haut niveau et les 270.000€ du ministère donnés en conséquence, alors que notre sport est régional. Il faut faire attention à cette reconnaissance car, au niveau des ligues, le CNDS sera plus facilement sensible aux demandes pour un sport de haut niveau.

Il faut qu'il soit reconnu au niveau international. Le fait d'avoir été sport de démonstration aux Jeux Olympiques y a contribué. D'où, établir un projet commun et aller dans le même sens est important pour la suite, pour l'avenir des postes de cadres. Alors que son avenir professionnel est incertain, on pourra compter sur lui et sur sa loyauté. Il remercie ceux qui l'ont aidé et ont échangé avec lui. Il conclut que nous sommes tous des passionnés.

### Bilan Fédéral – intervention M. Jean Bac

M. Jean BAC, consultant en communication, vient à la demande du Président, présenter le bilan des deux années, à mi-parcours donc.

Il précise qu'un consultant apporte des garanties de méthode et des données factuelles, en toute neutralité. Il fait remarquer que ce n'est pas courant d'avoir le courage de s'arrêter à mi-parcours pour faire un bilan.

Quatre valeurs, quatre axes majeurs ont été retenus par M. Jean Bac, qui expose les actions menées, et montre les efforts à poursuivre, chaque action étant évaluée sur un schéma en étoile, avant un temps de débat.

AFCAM remise - trophée Espoir : Monsieur Pierre URRUTIAGUER  
- trophée Elite : Monsieur Michel BOURDILLAT

Vient le moment de remettre les trophées AFCAM. M. Christian Lagourgue, responsable de la commission fédérale des Juges arbitres, représente aujourd'hui le Président de la FFPB à la réunion FIPV à Montevideo en Uruguay. Il a laissé quelques mots sur la carrière des deux juges récompensés ce jour. Le Président lit ces hommages au moment de la remise des trophées.

M. Pierre Urrutiaguer, nommé dans la catégorie Espoirs, consacre ses loisirs à son club du Bordeaux Etudiants Club. Ses qualités de rigueur et de bon sens ont été remarquées. C'est un bon atout pour un juge.

M. Michel Bourdillat, né à Angoulême, amené sur la Côte Basque par son métier, du côté du Parc Mazon, y a rencontré le grand chistera. Il a vécu des expériences internationales, mais n'a jamais eu le titre de juge international à cause des règlements. Ses qualités sont par ailleurs bien reconnues et il est nommé dans la catégorie senior.

Le Président s'explique à propos de la Coupe du Monde. A la demande de M. Xavier Cazaubon, Président de la FIPV, il a essayé de trouver 360.000€ pour organiser la Coupe du Monde en France. Avec un budget très réduit et en ayant fait le tour des mairies et des clubs, il est arrivé à 180.000 €. 20% du budget global ont été demandés au CNDS, qui ne donnera pas d'aide car il aurait fallu présenter le projet l'an dernier. Il n'est donc pas possible de recevoir cette Coupe du Monde en France. M. Xavier Cazaubon a la possibilité de l'organiser au Mexique, sans doute en octobre.

### Questions diverses

- M. Laurent Albistur, Président du club Askaindarrak-Bat d'Ascaïn salue les présents et pose une question sur les phases finales. Il constate que souvent les annonces des rencontres du week-end arrivent trop tard, le jeudi pour le week-end. Par ailleurs, les clubs ne peuvent pas modifier les noms des joueurs sur le site.

M. Roland Dufourg répond que les responsables sont conscients de ces problèmes. Il y a de grosses difficultés à fixer des calendriers très précis. Le fonctionnement va donc changer. Une entente sera possible. La FFPB va prévoir que le club qui reçoit mentionne sur le site la date et l'heure de la partie. La grande exigence a abouti à des certificats de complaisance, à des parties qui ne se jouaient pas. Les commissions vont avancer dans le sens des ententes inter-clubs, par respect des personnes qui veulent jouer.

Sur le moyen d'enlever le nom des joueurs sur le site, M. Roland Dufourg répond que les engagements sont envoyés par les ligues et que la FFPB est obligée de mettre des noms de joueurs. C'est au club d'avertir la FFPB de tout changement qui sera ensuite porté sur le site par une secrétaire.

M. Laurent Albistur demande : Que faire si un joueur est absent, malade et qu'il est remplacé?

Le Président de la FFPB répond qu'il faut l'indiquer dans la zone « commentaire ». Actuellement c'est ainsi. On verra s'il faut modifier le logiciel.

- M. Claude Morand, Vice-Président de la Ligue de pelote du Béarn, demande où en est le logiciel de compétition pour les résultats des parties en manches.

Le Président de la FFPB répond que c'est à l'étude. Cela a demandé un gros investissement de la Ligue de pelote du Pays Basque et sera effectif en septembre 2015.

#### le Président donne la paroles aux personnalités présentes :

- Madame Agnès Duhart, adjointe aux sports pour tous et loisirs à la Mairie de Bayonne, et Enseignante en Droit à Bordeaux2, se présente et parle de l'accessibilité aux personnes handicapées, point nécessaire et qui coûte très cher.

Elle s'occupe en effet à la fois du haut niveau et du handicap. Elle félicite la FFPB pour la pelote loisir ; un étudiant fait en effet une étude sur le sport loisir à Bayonne. Elle remercie les bénévoles qui œuvrent chaque jour dans les clubs. Elle remercie M. Lilou Echeverria pour son sérieux et tout le travail qu'il fait au quotidien.

- Monsieur François Maitia Vice-président du Conseil Régional, excuse M. Alain Rousset, Président du Conseil Régional d'Aquitaine, pris sur d'autres fronts, et le conseiller en charge du sport à la Région. Il remarque une compétition interne entre les disciplines et une compétition avec les autres sports. Il salue l'ensemble des sportifs qui font honneur au sport qu'ils ont choisi, ainsi que les bénévoles. Il souligne le nombre impressionnant de bénévoles qu'on maintient malgré les débats internes. La pelote marche et elle a un impact dans notre société. C'est un élément fondamental de notre culture. Nous sommes au Pays Basque mais c'est une culture qui s'est étendue à toute la France et au Monde. M. François Maitia donne ses félicitations pour le magnifique redressement et les résultats financiers. Il salue les bénévoles et, comme Président de l'Office Public de la Langue Basque, demande que la langue basque soit pratiquée sur nos canchas. Il faut promouvoir la langue basque en même temps que la pelote basque.

- Monsieur Claude Laban, Directeur Départemental de la Jeunesse et des Activités Sportives, souhaite la bienvenue dans cette maison du département des Pyrénées Atlantiques. Il remercie la FFPB d'avoir choisi ce lieu pour son AG. Il excuse le Président Jean Jacques Lasserre. Le délégué aux sports n'est pas là et, M. Claude Laban est gêné de parler car il a un devoir de réserve en tant que fonctionnaire du département. On ne sait pas ce que sera la nouvelle fonction du département. La pelote fait partie de notre culture basque et béarnaise et cela fait partie de notre ADN, ajoute-t-il.

- 1/ Le Département espère que le partenariat naturel avec la pelote basque se poursuivra. Il fait en sorte que les communes puissent entretenir leurs installations. Il y a deux ligues et un comité départemental. Un effort est fait pour la formation des bénévoles aussi. Il y a de belles améliorations dans notre capacité à former les jeunes. M. Claude Laban fait une remarque sur le développement de la pratique, et des sujets délicats discutés aux Assises. Comme il y a grand nombre de spécialités et des équipements très spécifiques, spécialisés et que les instruments sont chers, il faut travailler là-dessus pour sensibiliser les interlocuteurs institutionnels à aider la pelote.

- 2/ Les jeunes quittent le département, les élus essaient d'être réactifs sur cette problématique. Ils travaillent sur un livret d'engagement. Le but est de valoriser des compétences par rapport à un employeur. Ce sont des éléments forts quand les employeurs



ont des choix à faire. On peut favoriser le bénévolat des jeunes par ce biais. C'est une occasion à saisir par la FFPB.

- 3/ A propos de la pratique loisir et sport santé, les autorités ont conscience que la pratique sportive est essentielle pour la santé. Il ne faut donc pas avoir peur d'ouvrir la pelote aux joueurs loisirs.

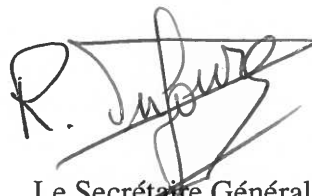
Il remercie la FFPB et souhaite une bonne saison à venir.

- Madame Marie-Claire Lesbats, Directrice Départementale UNSS64 Pays-Basque salue l'assemblée. Elle remercie Le Président de l'avoir invitée. Elle représente officiellement le Directeur UNSS, M. Laurent Pétrinka. Sur le secondaire, elle a en Pays Basque 6000 enfants qui portent tous une licence d'établissement scolaire, licence multi activités. Dans son année scolaire, le jeune sera rugbyman, surfeur et pelotari. Il se dit qu'on perd des licenciés à 13 ans. Mme Marie-Claire Lesbats n'est pas sûre que ce soit la panacée, de se livrer très tôt à la pelote comme activité unique. L'UNSS rencontre un souci : le temps de rencontre UNSS est le mercredi après-midi. L'UNSS est en partenariat avec la FFPB. Il y a trop d'enfants qui veulent jouer on ne peut tous les faire jouer, faute d'installations. Elle fait savoir qu'il y avait sur le Pays Basque Intérieur, 70 équipes de benjamins à Main nue. Ils n'ont pas tous pu entrer dans les canchas prêtées ou louées. Une ouverture à toute la France est faite et l'UNSS lance des formations de professeurs d'EPS pour toute la France. L'UNSS travaille avec des joueurs que vous connaissez, lance-t-elle aux Présidents de clubs, et elle les nomme. Elle signale qu'elle-même est issue d'un milieu rugby avec un mari dans l'athlétisme et un fils en surf. La deuxième partie sur laquelle elle travaille avec ses équipes, c'est la formation des jeunes officiels. L'UNSS a une richesse fondamentale sur le secteur : il faut apprendre aux enfants à exporter ces valeurs, pas forcément pour amener les enfants au plus haut niveau, mais pour la pratique et pour former des juges. Elle considère, en conclusion, qu'on peut travailler à la fois sur le rugby, la pelote et le surf.

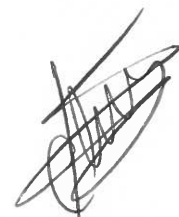
Le Président Lilou Echeverria remercie les participants et clôt l'AG à 12h18.



La Secrétaire Générale Adjointe,  
Evelyne CAPELIER MOURGUY



Le Secrétaire Général,  
Roland DUFOURG



Le Président,  
Lilou ECHEVERRIA